



Conseil Français des Confréries

site : www.conseil-francais-confreries.fr/

APPEL DE COTISATION 2019

Pour les Groupements Régionaux

La cotisation nationale 2019 s'élève à 18 € par confrérie. Merci de bien vouloir faire le nécessaire (chèque à l'ordre du Conseil Français des Confréries), en précisant le nombre et la liste des confréries, le nombre souhaité de cartes nominatives et les coordonnées de la personne destinataire du reçu, des cartes d'adhérent et des cartes nominatives, auprès de :

Henri-Pierre GAUTIER, trésorier
32 avenue de l'Europe * 49410 ST FLORENT LE VIEIL
06 86 97 03 25 * henri-pierre.gautier@wanadoo.fr

Nom Officiel du Groupement Régional : _____

Régions d'Implantation : _____

Nombre de Confréries adhérentes : _____

Merci de joindre la liste des confréries en indiquant leur département d'implantation.

Nombre de Cartes Nominatives souhaitées : _____

Coordonnées de la personne destinataire des documents (Nom et Prénom, Adresse Postale, Code Postal, Commune, Téléphone, Adresse Courriel) :

Conseil Français des Confréries
Présidente : Solange MOREAU-MASSENAVETTE
8 rue de la Poste * 36110 VINEUIL
02 54 36 64 08 * Courriel : smberry2@neuf.fr

